

ÉDITORIAL

2009 s'achève, souhaitons-nous une année 2010 dynamique !

Le 49^e congrès confédéral vient de se terminer en traçant des perspectives d'actions à faire connaître dès les premiers jours de janvier pour convaincre de la nécessité de se rassembler pour agir dans trois directions :

- une campagne nationale sur les salaires, l'emploi, les retraites,
- notre participation pour un rendez-vous de mobilisation coordonnée en Europe,
- une action pour la défense des services publics.

Une des clés de la réussite de l'action syndicale, c'est la capacité d'augmenter de façon significative le nombre de syndiqués et de militants, c'est valable pour les retraités comme pour les actifs : or la continuité syndicale, si elle permet à notre Union fédérale de retraités d'avoir une légère progression de ses effectifs, est encore loin de conduire les centaines de camarades accédant à la retraite à l'idée qu'ils ont intérêt à rester syndiqués.

Nos sections de retraités se doivent de sensibiliser sans relâche les actifs à cette nécessité car ce sont eux qui connaissent et côtoient encore les futurs retraités.

Une autre clé est de faire connaître les orientations et les revendications de la CGT : or nous sommes loin du compte et les débats du 49^e congrès ont donné des exemples de nos insuffisances en la matière, notamment en matière de retraites. L'activité syndicale passe d'abord par la nécessité de s'informer : il est indéniable que cela prend du temps, des efforts et, malheureusement aussi, souvent de l'argent. Mais trop nombreux sont encore nos camarades qui ne cherchent même pas à utiliser ce qui existe et dont ils pourraient bénéficier.

C'est pour améliorer notre système d'information que sera ouvert dès les premiers jours de janvier sur le site internet de la FERC, un site " retraités " rénové : utilisez-le, faites-le connaître, communiquez-nous vos propositions, vos critiques.

L'année 2010 va commencer sous de sombres auspices :

- poursuite de la montée du chômage qui atteint 10% de la population active, et donc creuse le déficit de financement de la protection sociale,
- poursuite de la baisse du pouvoir d'achat : c'est ainsi que les pensions seront inchangées jusqu'au 1er avril, mais que les mutuelles, contraintes à compenser notamment l'augmentation du forfait hospitalier, les dépassements d'honoraires, augmentent leur taux de cotisations (+ 0,35% de la pension brute au 01/01/2001 pour la MGEN par exemple),
- le gouvernement a annoncé sa volonté de réformer, dans leurs principes mêmes, les systèmes de retraite.

Cependant, ne négligeons pas ce que l'action syndicale tenace permet de gagner, même dans ce contexte. C'est ainsi qu'un décret Fonction publique relatif à la médecine de prévention dont la publication est imminente, reconnaît, entre autres dispositions, le droit au " suivi post-professionnel ".

Ce droit permet de faire reconnaître comme maladie professionnelle une affection due à l'environnement professionnel qui se déclare après la retraite. C'est le cas d'enseignants ayant travaillé dans un atelier bruyant (carrosserie par exemple) dont la surdité nécessite un appareillage au cours de la retraite.

Un des enjeux majeurs des prochains mois va porter sur la réforme des régimes de retraite que veut imposer le gouvernement.

La CGT propose de mener la bataille pour un socle commun de garanties

qui unifie les secteurs public et privé dans le respect de la pluralité des régimes actuels de retraite : il nous faudra expliquer le contenu de ce dispositif, le soumettre au débat avec les syndiqués dans le maximum de réunions afin de convaincre de l'efficacité d'une mobilisation massive et tenace pour gagner.

Enfin, remarquons avec satisfaction que la place des retraités dans la CGT a été abordée et qu'elle a fait l'objet d'une reconnaissance plus affirmée. Les deux retraités de la délégation fédérale (Gérard Corneloup et Christian Reglier) ont, parmi d'autres, bien posé ce problème dans l'intervention qu'ils ont déposée même si elle n'a pu être prononcée :

" la représentativité des retraités dans nos instances (congrès confédéral par exemple) pose aussi un problème. Malgré ce qu'affirme Bernard Thibault dans le dernier numéro de " Vie nouvelle ", les retraités n'ont pas les mêmes droits ni le même statut que les syndiqués salariés. Autant nous n'accepterions pas d'être des demi-citoyens dans les scrutins politiques, autant nous ne sommes pas d'accord pour être des demi-syndiqués avec un mandat pour 20 cotisations contre un pour 10 en ce qui concerne les actifs. Qu'est-ce qui justifie une telle différence ? Quand les retraités obtiendront-ils le droit de reconnaissance dans notre CGT ? Combien de temps devront-ils attendre pour être considérés comme des syndiqués à part entière ? Nous voulons faire vivre à fond la solidarité intergénérationnelle. "

À nous de prouver par notre activité que nous sommes, dans les faits, des syndiqués à part entière.

Le 11 décembre 2009

► Par **Françoise RAFFINI**
Secrétaire générale de l'UFR

La mesure du bien être, le rapport Stiglitz et la crise

La commission Stiglitz, du nom de son président, est née d'une proposition de Nicolas Sarkozy le 8 janvier 2008. Elle est intitulée " Commission pour la Mesure de la Performance Economique et du Progrès Social ". Son but est de développer une réflexion sur les moyens d'échapper à une approche trop quantitative, trop comptable, de la mesure de nos performances collectives et d'élaborer de nouveaux indicateurs de richesse.

" Il est temps que notre système statistique mette davantage l'accent sur la mesure du bien être de la population que sur celle de la production économique ".

Pour cerner **la notion de bien-être**, la commission estime qu'il faut prendre en considération l'ensemble des éléments suivants : les conditions de vie matérielles (revenu, consommation et richesse), la santé, l'éducation, les activités personnelles, dont le travail, la participation à la vie politique et la gouvernance, les liens et rapports sociaux, l'environnement, l'insécurité tant économique que physique. Un bien-être présent mais aussi capable de se maintenir dans le temps et transmissible aux générations à venir.

La Commission est composée de 22 experts dont 5 prix Nobel d'économie. Elle n'a pas jugé bon d'avoir ces échanges avec les représentants de la société civile, associations ou syndicats.

Elle est divisée en trois groupes :

- question de mesure du PIB " *le PIB n'est pas faux en soi mais faussement utilisé* "
- environnement et développement durable,

- qualité de la vie, remettre les individus au centre de toute analyse, et a élaboré 12 recommandations.

Après 18 mois de travaux, le rapport final a été remis le 14 septembre 2009 à Nicolas Sarkozy qui déclare " *la France se battra pour que les organisations internationales modifient leur système statistique en suivant les recommandations de la commission Stiglitz*. Il formule le vœu que l'INSEE et l'OCDE s'engagent à poursuivre chacune des recommandations du rapport.

Dans le monde entier, les citoyens pensent qu'on leur ment, que les chiffres sont faux, et pire, qu'ils sont manipulés (en France, seulement un tiers des citoyens font confiance aux chiffres officiels). Rien n'est plus destructeur pour la démocratie ".

Il remet aussi en cause un système fondé sur des moyennes car " *c'est une façon de ne jamais parler des inégalités* " et ajoute " *une réflexion collective est désormais engagée, elle ne s'arrêtera pas, il y aura un avant et un après cette commission. La crise nous y oblige* ".

La CGT s'est aussitôt exprimée sur ce rapport sous le titre " *le bonheur n'est pas dans les indicateurs, mais dans les faits. Il découle des choix de société, des moyens pour y répondre.*"

Elle constate que ce rapport marque quelques avancées, en particulier l'insistance sur la question des inégalités, l'insécurité économique et sociale ou le souci de mieux valoriser le non marchand et le non monétaire et les services publics et leur contribution.

Cependant, elle note un certain nombre de défauts majeurs dans ce rapport :

- 1- il accorde une place marginale au travail qui n'est présenté que comme un élément des " *activités personnelles* ",
- 2- tous les aspects de la vie n'y sont ramenés que sous la forme capital (capital humain, capital social, capital matériel) ;
- 3- en ce qui concerne la nécessaire réduction des inégalités, le rapport porte l'accent sur les ménages et ignore la responsabilité des entreprises ;
- 4- il ne pose pas la question des critères qui guident l'activité économique, or il faudrait rompre avec la logique dominante de la rentabilité financière maximale au détriment du développement des capacités humaines.

Pourquoi ce rapport n'est-il sorti qu'au bout de 18 mois en France ?

L'Élysée ne jugeait pas opportun de lancer, en pleine crise économique, un débat sur la mesure de la croissance et du bien-être qui aurait pu paraître décalé. À l'annonce d'une reprise le moment a semblé plus propice !

Les représentants des salariés et même de tous les citoyens doivent s'organiser pour faire vivre et développer les aspects positifs de ce rapport et ne pas se contenter d'une nouvelle annonce présidentielle sans lendemain.

► Par Alice BERNET,
Bureau de l'UFR

Assises nationales de la Santé et de l'autonomie 16/11/2009

La santé, quelle perception par les retraités ?

Un premier débat avec la participation d'un médecin du CHU de Toulouse et d'un médecin psychiatre.

L'entrée à la retraite est parfois difficile car il faut faire le deuil de ce que l'on était avant et recommencer une nouvelle vie souhaitée paisible plus favorable aux activités liées à la création, aux découvertes, à la transmission de l'expérience et également de la mémoire. Or, l'environnement n'est pas toujours là pour accueillir les retraités. En France, nous ne sommes pas vraiment formés à la gérontologie.

De plus, la génération des retraités n'est pas homogène (par ex. 53 % des retraités ont un revenu inférieur à 1 200 €). Elle est le reflet des différences sociales qui conduisent inévitablement à des différences parfois énormes dans la durée d'espérance de vie. Aujourd'hui celle-ci est, à 60 ans : de 26,9 ans pour les femmes et de 22 ans pour les hommes.

D'autre part, on compte 20 000 centenaires. Il est évident que nous ne vieillissons pas tous de la même façon. Des retraités vivent à la campagne victimes de l'isolement, loin des hôpitaux, certains ne pouvant plus conduire. D'autres vivent dans la solitude avec la sensation d'être abandonnés, en marge de la société, en manque de considération. Il est donc utile que le regard de toute la société sur le " vieillissement rajeunisse " (comme il a été appelé).

La santé :

Nous vivons des temps difficiles. Il ne fait pas bon être malade, notamment

en cas d'hospitalisation, il faudra payer, en plus du forfait hospitalier, les dépassements d'honoraires non remboursables par les mutuelles. Celles-ci étant souvent contraintes d'augmenter leurs cotisations pour faire face aux remboursements de beaucoup de médicaments, bon nombre de retraités aux revenus très modestes ne pourront plus en conséquence payer leur adhésion à une mutuelle. Viennent également s'ajouter les conditions d'hospitalisations asphyxiées par les réductions drastiques de personnel.

La dépendance :

Un débat riche de témoignages, d'analyses et de propositions a fait ressortir la nécessité de prendre en compte les différentes situations vécues par les personnes dépendantes.

Qu'elles restent à leur domicile ou qu'elles soient placées en maisons de retraite publiques ou privées, en plus de la perte du lien social, elles ne bénéficient pas pleinement des services que leur état nécessiterait : manque criant de personnel qui fait pourtant la preuve d'un dévouement sans faille, mais est souvent insuffisamment formé pour faire face à des situations très lourdes. Les maisons de retraite, afin de répondre à ces énormes besoins, devraient être de véritables maisons de vie, dotées de personnel en nombre suffisant, formé pour assumer la fonction d'accueil des personnes âgées dépendantes. Or, le diagnostic révèle que ces innombrables besoins ne sont pas satisfaits.

Tout ceci pour démontrer, s'il en était besoin, que la dépendance devrait être reconnue comme un handicap à part entière dont le financement serait alors

assuré par la Sécurité Sociale et pas seulement par les collectivités territoriales.

Quel syndicalisme pour répondre aux attentes ?

La CGT propose le déploiement d'une activité des actifs et des retraités ensemble, afin de créer un rapport de force capable d'imposer le dégagement des moyens nécessaires pour la santé et la dépendance en continuant d'utiliser, en l'améliorant, le système de gestion basé sur la solidarité qu'est la Sécurité Sociale.

Il importe de mieux s'investir syndicalement pour défendre le système de santé afin de le porter au niveau des exigences de notre époque.

Or, d'après l'enquête de l'UCR auprès des retraités, 42 % pensent que les syndicats ne sont pas efficaces, la majorité faisant confiance aux associations.

Le syndicalisme tout entier, qui plus est la CGT, est interpellé.

Françoise Wagner, secrétaire générale de l'UCR-CGT, en rappelant les propositions de la CGT, a souligné : " *Les êtres humains doivent être pris en charge par la sécurité sociale de la naissance à la mort* ".

Il importe de faire vivre un syndicalisme de proximité et de solidarité permettant aux patients, aux personnes dépendantes, aux soignants et aux salariés d'être ensemble dans la revendication pour un système de santé répondant aux attentes et aux besoins, tel est l'enjeu de notre avenir à tous. D'où une CGT plus forte, pour la syndicalisation et la continuité syndicale.

► Par Albert NALLET
UFR-FERC